

FORMATION COMPLEMENTAIRE PREVUE A L'ARTICLE L.223-1 DU CODE DE LA ROUTE (Post-permis)

Réf de l'action : ECF T075.PR indice 02 du 07/07/2021 –
Version 02 de L'ECF FAIDHERBE PARIS 12 du 10/11/21

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes et de rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen pas des choix de mobilité responsables.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteur volontaire souhaitant réduire sa période probatoire,
- Être titulaire d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) depuis au moins six mois et au plus, douze mois,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

AVERTISSEMENT

- La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, d'infractions ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire.
- Une exclusion de la formation est prévue dans les trois cas suivants : désintéressement visible pour la formation dispensée, comportement faisant manifestement apparaître la consommation de produits psychoactifs et non respects des horaires.
- Formation réalisée par un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière, disposant du label de qualité prévu à l'arrêté du 26/02/2018.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 15 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.
- La formation complémentaire est déclarée par ECF au préfet du département du lieu où elle se déroule au moins huit jours avant la date prévue. Cette déclaration peut être transmise de façon dématérialisée. En cas de non-respect de cette obligation, les attestations de suivi de la formation ne sont pas enregistrées.

PROGRAMME/CONTENU

- Module 1 : Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes (4h) :
 - 1 Présentation de la formation ;
 - 2 Questionnaire d'autoévaluation ;
 - 3 Constitution du groupe - présentation ;
 - 4 Traitement du questionnaire d'autoévaluation ;
 - 5 Perception des risques ;
 - 6 Situations complexes.
- Module 2 : Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables (3h) :
 - 7 Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes ;
 - 8 Choix de mobilité ;
 - 9 Bilan avec engagement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité, ayant suivi une formation spécifique ou ayant l'un des diplômes suivants :
 - Brevet d'aptitude à la formation des moniteurs d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à (BAFM),
 - Brevet d'animateur pour la formation des conducteurs responsables d'infractions,
 - Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : conseillers et/ou conseillères en formation.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :

**ECF FAIDHERBE**29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013**ECF FAIDHERBE**36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021**ECF PARIS 12**130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039



METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail,
- Salle de cours équipée de moyens multimédias,

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Bilan et engagement de l'élève face à lui-même et vis-à-vis du groupe,
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une validation des acquis,

SANCTION VISEE

- Attestation de suivi de la formation complémentaire prévue à l'article IV - R223-4-1 du Code de la route.
- Attestation de fin de formation.
- Formation non éligible au CPF.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Minimum 6 candidats, maximum 12 candidats.

HORAIRES

- Le Mercredi ou le Samedi de 9h à 17h.
- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA FORMATION

- 7h de formation théorique.

Signature Organisme de Formation :

Signature Stagiaire :



ECF FAIDHERBE

29 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.01.075.2865.0- Siret 37990839500013

ECF FAIDHERBE

36 Rue Chaligny 75012 PARIS
Agr E.11.075.3296.0- Siret 37990839500021

ECF PARIS 12

130 Bis Boulevard Diderot 75012 PARIS
Agr E.16.075.0011.0- Siret 37990839500039